



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Les I.A.- I.P.R. de mathématiques

aux professeurs de mathématiques

s/c du chef d'établissement

## Rectorat

Direction de  
l'Action  
Pédagogique et  
des Inspections  
DAPI

Nice, le 7 septembre 2017

Affaire suivie par :  
Pierre MARI  
Eric SERRA  
Joseph CESARO  
Clarisse FIOL  
IA-IPR  
Mathématiques

Mesdames, messieurs, les professeurs de mathématiques,

En ce début d'année scolaire, les Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de l'Académie de Nice vous remercient pour l'ensemble du travail accompli au bénéfice de la réussite des élèves ; ils tiennent à vous apporter leur soutien et leurs encouragements.

Téléphone  
04 93 53 71.50/51  
Fax  
04 93 53 72 44  
Mél.  
[i-pr-ia@ac-nice.fr](mailto:i-pr-ia@ac-nice.fr)

53 avenue Cap  
de Croix  
06181 Nice cedex  
2

Les objectifs principaux engagés l'année dernière lors de la réforme du collège se poursuivent à cette rentrée. Une évolution des pratiques pédagogiques a été amorcée, elle s'inscrit nécessairement dans un processus long, individuel et collectif. Il convient de consolider ces changements en continuant :

L'appropriation des programmes disciplinaires organisés par cycles d'enseignement et directement référés au socle commun de connaissances, de compétences et de culture

L'évolution des pratiques d'accompagnement et d'évaluation avec la mise en place de nouveaux outils permettant un meilleur suivi des progrès et des acquis des élèves

L'engagement dans le travail collectif en équipe disciplinaire, interdisciplinaire et inter-degrés favorisant l'éclosion de nouveaux projets, notamment par l'intermédiaire des EPI et des divers parcours éducatifs permettant le déclioisonnement des champs disciplinaires.

Les aménagements de l'organisation des enseignements en collège à la rentrée 2017 renforcent l'autonomie des équipes dans les établissements et permettent d'exercer la liberté pédagogique pour mieux adapter les projets aux besoins des élèves et aux réalités locales.



2 / 4

Les objectifs principaux engagés l'année dernière au lycée – développement des liaisons Collège / Lycées, et continuum Bac -3 / Bac +3 – seront aussi poursuivis pour contribuer à un parcours de formation et une orientation réussis pour chaque élève.

En ce qui concerne le numérique éducatif, nous continuerons à proposer un programme de formation afin de développer des usages plus intégrés et innovants dans la classe et de préparer le professeur à cette nouvelle posture autour des humanités numériques. La DANE reste à votre écoute via l'adresse : [dane@ac-nice.fr](mailto:dane@ac-nice.fr). Un ensemble de ressources pédagogiques sont à votre disposition sur le site **éduscol** et sur les sites académiques.

Dans le cadre de la mise en place du protocole « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » (PPCR), nous vous accompagnerons, au-delà de l'évaluation, dans vos pratiques professionnelles de manière individuelle et collective.

### **Concernant plus spécifiquement notre discipline, les mathématiques.**

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux entrants dans l'académie. Cette année, nous accueillons près de soixante stagiaires placés à mi-temps ou en temps complet en établissement. Il est de la responsabilité de chacun de leur réserver le meilleur accueil, et nous remercions par avance les tuteurs qui jouent à ce niveau un rôle essentiel, ainsi que les autres professeurs qui accepteront de les accueillir de façon ponctuelle dans leurs classes.

### **LA REFORME DU COLLEGE**

Les mathématiques ont toute leur place dans le cadre de cette réforme (EPI, accompagnement personnalisé, etc.)

On a pu relever une bonne implication des professeurs de la discipline dans de nombreux projets.

Une action de formation interdisciplinaire mathématiques / technologie a eu lieu au troisième trimestre : pour chacun des collèges volontaires, un « binôme » de professeurs des deux disciplines y a participé. Un grand merci aux formateurs et aux participants !

L'enseignement de l'algorithmique trouve son prolongement au lycée, puisque le programme de mathématiques de seconde est réaménagé avec l'apparition d'une quatrième partie sur algorithmique et programmation (voir ci-dessous)

Au-delà des outils numériques, de nombreux documents d'accompagnement sont disponibles sur le site **éduscol** (ressources d'accompagnement du programme de mathématique cycle 3 et cycle 4). D'autres outils sont venus compléter ce dispositif, notamment à propos de la mise en œuvre de l'évaluation des acquis des élèves.



3 / 4

L'épreuve du DNB 2017 a fait l'objet d'allègements (cas d'égalité des triangles, translations, rotations, homothéties, exercices d'algorithmique et de programmation demandant aux candidats d'écrire leur propre code). Ces allègements n'ont plus lieu d'être cette année même si ce n'est qu'en 2019 que les candidats auront suivi la totalité du nouveau cycle 4. La progressivité des apprentissages dans le cadre des repères fournis par le référentiel doit rester une priorité pour atteindre les objectifs de fin de cycle.

### **AMENAGEMENT DU PROGRAMME DE SECONDE**

L'aménagement du programme de la classe de Seconde est substantiel (voir le texte en pièce jointe).

L'évolution du programme de collège est bien prise en compte (par exemple, les identités remarquables sont explicitement au programme de la classe de seconde), une quatrième partie « algorithmique et programmation » apparaît aux côtés des parties « fonctions, géométrie, statistiques et probabilités ».

La programmation se fera dans un langage textuel (par exemple en langage Python) et l'approche fonctionnelle sera privilégiée. A noter qu'Algobox ne peut plus être utilisé dans ce cadre. Un document d'accompagnement est paru au mois de juillet (voir sur [éduscol](#))

Par ailleurs les six compétences de l'activité mathématique déjà présentes dans les programmes de collège sont explicitement citées.

Des journées d'information seront organisées certainement courant octobre, voire en novembre sur cet aménagement. Deux ou trois professeurs représenteront chaque lycée ; charge à eux de relayer les informations auprès de leurs collègues lors d'un conseil d'enseignement le plus rapidement possible.

Afin de faciliter la mise en œuvre de la partie « algorithmique et programmation », nous avons réuni début juin un professeur par lycée, qui pourra jouer un rôle de conseil auprès des enseignants de seconde. Des outils d'aide à l'accompagnement ont été fournis à ces professeurs.

Par ailleurs, une action de formation à candidature individuelle figure au PAF pour les professeurs intéressés. Attention, les inscriptions au PAF seront closes le 17 septembre 2017.

Nous attirons votre attention sur les liens très explicites qui sont faits entre le programme de physique-chimie et le programme de mathématiques (voir les symboles « doubles flèches »  $\rightleftharpoons$  dans les deux programmes). Nous vous engageons donc à coordonner vos enseignements avec vos collègues de physique-chimie.

### **SEMAINE DES MATHÉMATIQUES et CONCOURS**

La 7<sup>e</sup> édition de la semaine des mathématiques se déroulera du 12 au 18 mars 2018 sur le thème « Mathématiques et mouvement ». Vous trouverez sur [éduscol](#) un dossier fort intéressant dans la rubrique « actualités »

La 18<sup>ème</sup> édition des Olympiades de mathématiques des classes de première se tiendra le mercredi 14 mars 2018 au matin. Ce concours concerne toutes les séries.



4 / 4

Les inscriptions ont lieu durant le mois de janvier. Un grand merci aux professeurs qui participent à la préparation et au suivi de ce concours : nous profitons de ce courrier pour faire appel aux bonnes volontés, notamment pour la conception des sujets.

### **SITE DISCIPLINAIRE ACADEMIQUE**

Le site de mathématiques de l'académie <http://www.ac-nice.fr/maths> de Nice fournit des informations nationales comme académiques. Nous vous invitons à le consulter régulièrement.

Nous vous recommandons aussi de consulter régulièrement votre adresse académique pour avoir accès aux informations institutionnelles.

### **RELEVÉ DES ACQUIS**

Nous remercions vivement les correcteurs des épreuves du baccalauréat et du DNB qui ont participé au relevé des acquis.

Vous trouverez ces relevés pour notre académie sur le site disciplinaire académique dans la rubrique « relevé des acquis 2017 ».

Nous vous souhaitons une excellente rentrée,

Très cordialement,

Joseph CESARO ([joseph.cesaro@ac-nice.fr](mailto:joseph.cesaro@ac-nice.fr))

Clarisse FIOL ([clarisse.fiol@ac-nice.fr](mailto:clarisse.fiol@ac-nice.fr))

Pierre MARI ([pierre.mari@ac-nice.fr](mailto:pierre.mari@ac-nice.fr))

Eric SERRA ([eric.serra@ac-nice.fr](mailto:eric.serra@ac-nice.fr))